

CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES



Communiqué de Presse

10 novembre 2005

Dans le contexte social que connaît actuellement le pays, la Conférence des Grandes Ecoles entend marquer sa solidarité avec les mesures qui sont prises en faveur de la lutte contre toutes les formes de discrimination (sociale, H/F, handicaps), et pour l'égalité des chances.

Cette solidarité s'inscrit du reste parfaitement dans l'axe des actions concrètes entreprises par les Grandes Ecoles et que traduisent les engagements officiels pris par le Président de la CGE, depuis près de 2 ans.

- ✓ « Accord-cadre de soutien des Ecoles de la 2^{ème} chance » (8 juin 2004)
- ✓ « Charte de l'égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence » (17 janvier 2005)
- ✓ « Convention pour la promotion de l'égalité entre Hommes et Femmes » (22 mars 2005)
- ✓ « Accord-cadre avec l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville » (AFEV) (12 juillet 2005)
- ✓ « Convention de partenariat pluriannuelle » pour la mise en œuvre par les Ecoles de la CGE de la charte du 17 janvier (7 octobre 2005)

Dans ce dernier domaine du soutien scolaire et de l'accompagnement des élèves des quartiers défavorisés, la Conférence des Grandes Ecoles considère que la mobilisation de ses étudiants, aujourd'hui largement engagée, n'est que la juste contrepartie de la chance extraordinaire qu'ils ont de pouvoir bénéficier d'études longues professionnalisantes donnant des garanties de carrière intéressante.

La situation difficile que nous vivons actuellement ne peut que conforter la Conférence des Grandes Ecoles dans sa politique d'ouverture sociale et constituer une ardente obligation à intensifier encore son action dans ce domaine.

Contact CGE : Brigitte POREE
Chargée de la communication
Téléphone : 01.46.34.77.63
Brigitte.poree@ensmp.fr